



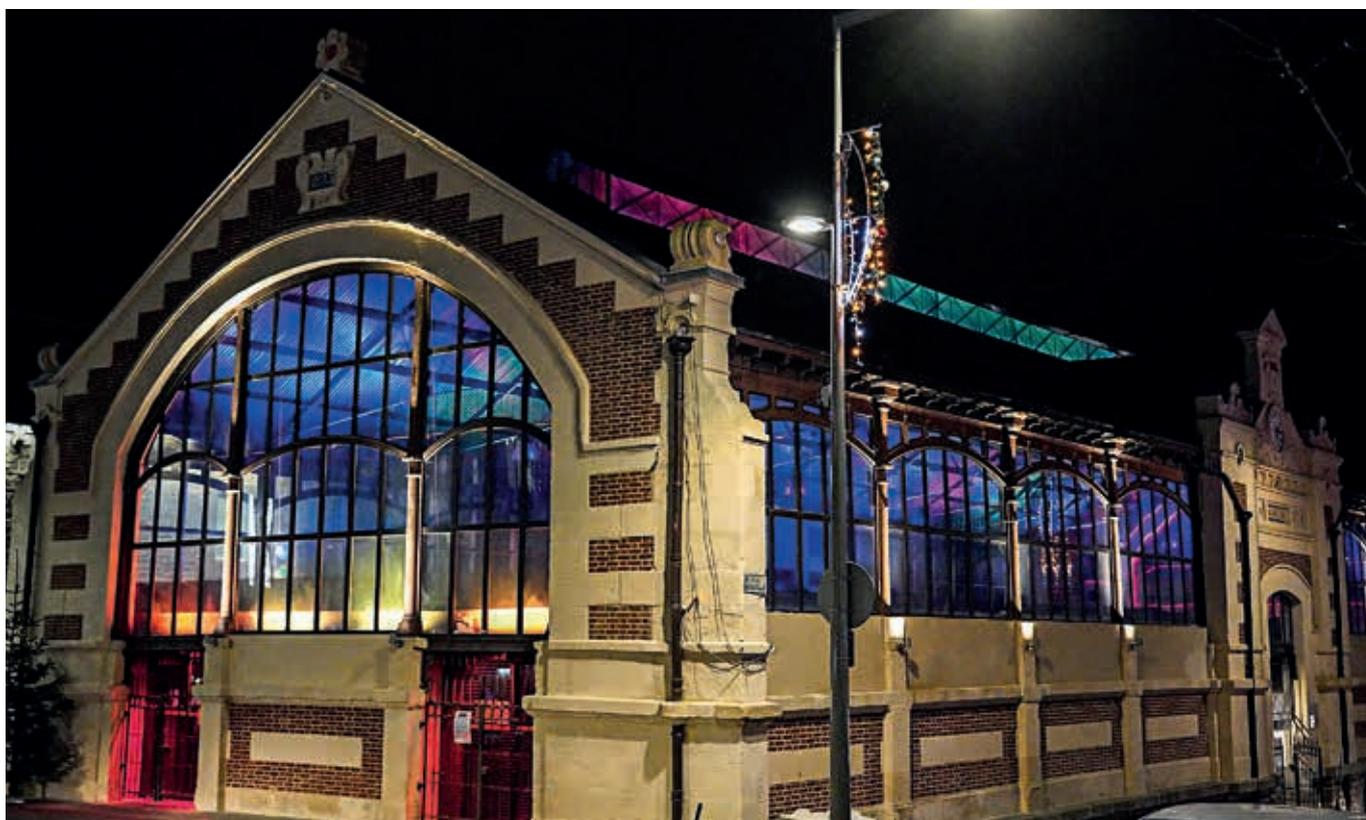
MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#22

Mars/Avril/Mai 2022

Supplément **Ville de Flers**



Le marché couvert de Flers a été restauré. Depuis les fêtes de fin d'année, ce bâtiment emblématique du centre-ville s'illumine.

Sévigné-Paul-Bert: une école « du futur et de l'innovation » p. 2

Tennis: le club house sera rénové p. 3

Les conseils citoyens se mettent en place p. 4

La police municipale de Flers se renforce p. 5

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du château CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication:** Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 - mmace@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication:** Yves Goasdoué • **Rédaction - Photos:** Service communication Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette:** Epiceum • **Mise en page/Impression:** Imprimerie Mouturat - Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@orange.fr • **Dépôt légal:** mars 2022, ISSN 2552-0938. • Tirage 9 500 exemplaires • **Distribution:** sous film avec le magazine Le Fil de Flers Agglo • **Reproduction, même partielle, interdite. Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement.**



ÉDUCATION Sévigné-Paul-Bert : une école « du futur et de l'innovation »

Les travaux de rénovation de l'école Sévigné-Paul-Bert, rue des Écoles, à Flers, ont commencé en septembre 2018 pour s'achever à l'été 2021. L'ensemble scolaire a été inauguré mercredi 17 novembre.

Tous les élèves de Sévigné-Paul-Bert, à Flers, qui compte environ 240 enfants, ont pu retrouver leur école à la rentrée de septembre 2021.

Depuis septembre 2018, les bâtiments situés le long de la rue des Écoles, qui abritent les enfants de maternelle et les plus petits d'élémentaire, étaient en chantier. Les travaux se sont achevés à l'été 2021 avec la réfection de deux des trois cours de l'ensemble scolaire, dorénavant adaptées à des fortes chaleurs, grâce à leur revêtement et à la végétalisation d'espaces.

Les lieux et les espaces revus

Ce chantier est l'un des plus importants réalisés par la Ville de Flers durant ces dernières années. Les lieux et les espaces ont été entièrement repensés. Les travaux ont notamment



L'école Sévigné-Paul-Bert a été inaugurée mercredi 17 novembre.

consisté à créer des espaces de circulation entre les bâtiments qui abritent la maternelle, les CP et les CE1. Un réfectoire commun a pu être aménagé ainsi qu'une seule salle de sieste contre deux auparavant. Le site présentant plusieurs niveaux, un ascenseur a été installé pour des questions d'accessibilité.

À cela s'ajoutent, notamment, la création d'un préau pour les maternelles, de deux espaces pour les sanitaires, d'un jardin éducatif ou encore la rénovation des portails et de la galerie vitrée dans la partie élémentaire. Les couloirs et les classes ont été refaits. Chacune est dorénavant équipée de vidéoprojecteurs et de tables réglables individuelles.

Une salle de pratiques artistiques et numériques

Les élèves bénéficient également d'une salle de pratiques artistiques et numériques qui sera partagée par l'ensemble des classes, de la maternelle au CM2, et accessible aux autres écoles. L'équipe éducative et les enfants ont à leur disposition des outils innovants avec

un studio de web-télé, un studio de radio, une imprimante 3D, un écran interactif pour découvrir le codage...

Le chantier a coûté environ 1,8 million d'euros. La Ville de Flers a su mobiliser 827 000 € de subventions, soit 45 % du montant total. L'État, via la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), a participé à hauteur de 793 000 €. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a apporté près de 34 000 €.

« Nous n'avons pas reconstruit l'école à l'identique. On l'a pensée comme une école de l'avenir, moderne et spacieuse », a insisté Leïla Hardy, maire-adjointe déléguée à l'Éducation. **« Le résultat est formidable »,** a constaté Yves Goasdoué, maire de Flers, qui a parlé d'une **« école du futur et de l'innovation », « au service des élèves, des parents et des enseignants »**. Le maire a tenu à rappeler que **« la fonction éducative était le premier budget de fonctionnement de la Ville de Flers »**.



Les élèves disposent d'une salle de pratiques artistiques et numériques.

ÉCOLE LES VALLÉES Les seniors ont reçu de la visite

Des élèves de l'école Les Vallées sont allés à Maubert, en novembre, pour jouer à des jeux de société.

Les élèves des écoles publiques de la Ville de Flers et les résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Maubert, rue de Domfront, à Flers, ont noué des liens depuis quelques mois. Ils avaient jusqu'ici échangé par courrier. Une première rencontre a pu enfin avoir lieu mardi 16 novembre.

D'autres rendez-vous en projet

14 enfants de la grande section de l'école Les Vallées, à Flers, sont allés jouer à des jeux de société avec les personnes âgées. Croque-carotte, SOS Ouistiti, jeu de l'arbre, Dobble... tous ont passé un bel après-midi. À noter la présence de jeunes en service civique de l'association Unis-Cité.

Prochaine étape que souhaitent les équipes éducatives et l'Ehpad : que les seniors viennent rencontrer les élèves à l'école !



La rencontre a eu lieu en novembre à l'Ehpad Maubert.

MARCHÉ COUVERT L'édifice du 19^e siècle retrouve son éclat

Le marché couvert de Flers, qui date du 19^e siècle, a été entièrement restauré et mis en lumière.

Six mois après le lancement des travaux démarrés en mai 2021, le marché couvert de Flers, bâtiment emblématique du centre-ville, a retrouvé mi-décembre son éclat d'antan.

Ses façades ont été entièrement restaurées : maçonnerie, joints à la chaux, enduits, sablage et mise en peinture des ouvrages métalliques.

Ce patrimoine rénové a été mis en lumière extérieurement et intérieurement. Le spectacle est à admirer tous les soirs de l'année dès la tombée de la nuit. Les couleurs changeront selon les saisons (drapeau français pour les fêtes patriotiques nationales, semaine du développement durable, Octobre rose, ambiance rouge pour les fêtes de fin d'année...).

Une rénovation du programme Action cœur de ville

La restauration du marché couvert s'inscrit dans le cadre de la stratégie de redynamisation du centre-ville à travers le programme « Action



La mise en lumière du marché couvert est à voir tous les soirs dès la tombée de la nuit.

cœur de ville ». Les principaux objectifs sont le traitement des espaces publics pour améliorer le cadre de vie des habitants et usagers, faciliter les déplacements des piétons, créer une ambiance favorable à la déambulation et aux achats.

Le coût global de l'opération est de 366 752 € toutes taxes comprises (mise en lumière : 56 500 €; travaux de rénovation de façades, reprises diverses : 221 713 €; maîtrise d'œuvre : 27 413,50 € hors taxes).

La Ville de Flers a su mobiliser 102 500 € de subvention de l'État, via la DETR, la Dotation

d'équipement des territoires ruraux. La Région Normandie devrait apporter 76 400 € dans le cadre de l'appel « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites 2018 ». Le fonds de compensation de la TVA est estimé à 60 160 €. Il resterait à la charge de la Ville 127 680 €.

En 2004, la couverture du bâtiment avait été refaite. Deux ans plus tard, des travaux de rénovation avaient été menés à l'intérieur. Les derniers chantiers dataient de 2018 avec la mise aux normes électriques notamment.

D'infos :
+ flers-agglo.fr/ Ville de Flers

TENNIS Un nouvel espace de convivialité

En janvier, la Ville de Flers a lancé les travaux de réhabilitation de l'espace de convivialité du club de tennis de Flers. Les travaux devraient s'achever en juin.

L'espace de convivialité du Tennis Club de Flers, situé dans le complexe sportif du Hazé, a été construit dans les années 1960. Aucune réhabilitation importante n'a été réalisée depuis. C'est pourquoi, afin d'accompagner l'association sportive dans son développement et dans le cadre de la modernisation du complexe, la Ville de Flers a décidé de réhabiliter le bâtiment et de le rendre conforme aux normes actuelles (PMR, thermiques, électriques...). Les travaux ont commencé en janvier. Tout devrait être fini en juin.

La réhabilitation du bâtiment va permettre un réaménagement de l'espace : une pièce de vie, un bureau, un local matériel, un local de rangement, des sanitaires. Le bâtiment sera conforme aux normes d'accessibilité.



Voici à quoi ressemblera l'espace de convivialité du Tennis Club de Flers.

Économies d'énergie

L'ensemble des travaux va permettre une meilleure isolation thermique du bâtiment, donc des économies d'énergies. Un isolant thermique sera posé sur tous les murs donnant sur l'extérieur, ainsi qu'en toiture.

Les menuiseries extérieures seront remplacées par des menuiseries isolantes et équipées de volets. Le coût de cette réhabilitation s'élève à 147 206 € toutes taxes comprises. La Ville de Flers a su mobiliser des subventions

via le dispositif des Certificats d'économies d'énergies (CEE) pour 3 462 € et la Fédération Française de Tennis pour 24 500 €. Le reste à charge pour la Ville de Flers est de 119 244 €.

Le Tennis Club de Flers compte 160 licenciés dont la moitié a moins de 25 ans. Le club est partenaire de l'école des sports de Flers Agglo et propose de nombreuses manifestations et tournois tout au long de l'année.

Contact du Tennis Club : 06 81 91 20 86

CONSEILS CITOYENS Les habitants se sont réunis

La Ville de Flers met en place des conseils citoyens. Près de 40 personnes sont déjà intéressées par la démarche. La première réunion s'est déroulée en décembre.

Près de 40 Flériens, aux profils variés, souhaitent s'impliquer au sein des conseils citoyens que la Ville de Flers met en place. Ils s'étaient faits connaître lors des permanences d'information tenues par Gaëlle Pioline, maire-adjointe déléguée au Développement de la vie citoyenne. Mardi 7 décembre, ils se sont réunis pour la première fois dans la salle du conseil municipal de Flers.

« **Nous souhaitons pouvoir recueillir, de la manière la plus ouverte et la plus démocratique possible, les avis des habitants et en tenir compte** », a résumé Yves Goasdoué, maire de Flers.

Si ces conseils sont libres, autonomes et politiquement neutres, les débats devront se tenir dans le cadre des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité, laïcité, parité, respect de la parole de chacun...).

Les habitants associés aux grands projets

Les habitants pourraient, par exemple, être associés aux grands projets de la Ville « **et nous en avons beaucoup** », a remarqué



Les personnes intéressées pour s'impliquer dans les conseils citoyens se sont réunies pour la première fois, mardi 7 décembre.

Gaëlle Pioline, en particulier la restauration de la mairie et le projet commercial sur la zone du Plancaion. « **Ces conseils ne seront pas faits uniquement pour évoquer les problèmes de poubelles, les conflits de voisinage et de la vie quotidienne mais pour participer à la structuration de la cité avec les élus** », a estimé le maire. Leur rôle sera aussi de faire remonter la parole des habitants et d'être le relais des décisions de la municipalité.

Les collectifs pourraient être dotés d'un budget participatif. Pour la mise en place des conseils citoyens, les habitants sont accompagnés par le cabinet d'études la Coop des Territoires. Il a été retenu dans le cadre d'un financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Tous ceux qui souhaitent adhérer à cette démarche sont les bienvenus.



D'infos :
conseil.citoyen@flers-agglo.fr

COOPÉRATION Huit villes, dont Flers, s'unissent

Huit villes-pôles d'entraînement du Bocage et du Bessin Bas-Normands, dites G8, s'associent afin d'échanger sur des sujets communs et faire entendre leurs voix.

Après une première réunion à Flers, en septembre 2021, les maires de Vire-Normandie, de Coutances, de

Saint-Lô, d'Argentan, de Granville, le 1^{er} adjoint de Bayeux et le maire de Flers se sont retrouvés jeudi 9 décembre dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Avranches, à l'invitation du maire de la commune nouvelle.

Au programme : la présentation des impacts de la Loi Climat et Résilience sur les territoires et leurs grands projets. Cette loi fait peser le risque de brider le développement de nos territoires, déjà vertueux en ce qui concerne l'artificialisation des sols, et de ne pas pouvoir répondre aux besoins de la population en matière de construction de logements et d'équipements. Une lettre d'intention commune a été adressée au Président de la Région Normandie.

L'association des Villes-pôles d'entraînement du Bocage et du Bessin

Bas-Normands a été créée en 1995, afin de travailler ensemble et de partager leurs pratiques et savoir-faire.

Une prochaine rencontre a été fixée à la fin du mois de mars.



Les élus des huit villes à Avranches.

➤ En bref !

Les commerces ouverts le dimanche

Les commerces de détail, à l'exception des concessions automobiles et des commerces d'ameublement, seront autorisés à ouvrir leurs portes les dimanches 26 juin, 4, 11 et 18 décembre 2022. Les concessionnaires pourront ouvrir les dimanches 13 mars, 12 juin, 18 septembre et 16 octobre 2022.

SÉCURITÉ La police municipale renforce ses effectifs

La police municipale de Flers compte désormais neuf agents. C'est la plus importante du département. Son rôle : être au plus près des habitants.

Depuis le mois de novembre, les effectifs de la police municipale de Flers, créée en janvier 2018, se sont étoffés, avec l'arrivée de trois nouveaux agents. Le service est désormais composé de huit policiers municipaux et d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Tous sont issus des métiers de la sécurité.

Le service est sur le terrain du lundi au samedi, voire les dimanches ou en soirée, selon les manifestations organisées à Flers.

Une police de proximité

La police municipale est une police de proximité en lien direct avec la population dont elle assure la sécurité. Ses missions sont complémentaires de celles de la police nationale. Chaque jour, des patrouilles pédestres sont prévues dans tous les quartiers de la ville pour créer du lien avec la population et les commerçants. Des anima-



La police municipale compte désormais neuf agents.

tions et des ateliers à destination des jeunes et des seniors seront prochainement organisés.

Pour mener à bien leurs missions, la police municipale est équipée de deux véhicules et prochainement de VTT.

Chaque agent est équipé d'une radio, d'un gilet pare-balles, d'un pistolet à impulsion électrique, d'une matraque et d'une gazeuse, notamment. Pour rappel, la ville est également dotée d'un système de vidéo-protection. Les policiers municipaux ont accès aux images de la quarantaine de caméras disposées en ville, tout comme les policiers nationaux.

Les habitants peuvent rencontrer la police municipale lors des permanences organisées le premier jeudi du mois, à la maison d'activités Saint-Michel, et le dernier jeudi du mois, à la maison d'activités Émile-Halbout. Les agents sillonnent ensuite les quartiers pour aller à la rencontre des riverains.

Contact : 02 33 64 66 68

➤ L'agenda du CCAS

Groupe de parole

Le Centre Communal d'Action sociale de la Ville de Flers a mis en place un atelier pour partager un moment de détente en petit groupe autour d'un thé ou d'un café. Les Flériennes et les Flériens éligibles aux aides du CCAS peuvent venir partager, débattre sur un livre, un film ou un sujet d'actu... L'objectif est notamment de créer du lien et de développer le relationnel en s'exprimant en public.

Les réunions ont lieu un lundi sur deux (prochaines dates les 14 et 28 mars et les 11 et 25 avril). L'accueil se fait à l'épicerie sociale.

Pour y participer, il faut s'inscrire auprès du CCAS, 9, avenue de la Libération à Flers.

Contact au 02 33 64 66 13
ou vsoinard@flers-agglo.fr

Journée sur le diabète

Une journée sur le diabète (conférence, vidéo, ateliers et dépistage) a lieu vendredi 4 mars, à partir de 14 h, à la maison d'activités Saint-Michel, en partenariat avec Planeth Patient et le CLIC. C'est ouvert à tous.

Nutrition des seniors

Une conférence sur la nutrition « Nutrition santé senior », en partenariat avec l'Asept, est prévue mardi 26 avril, à 14 h, à la salle polyvalente Émile-Halbout, dans le quartier Saint-Sauveur. Elle sera suivie d'ateliers les mardis, de 14 h à 16 h 30, à partir du 3 mai, à la Maison d'activités Saint-Michel.

SOLIDARITÉ Henri Bal donne 140 000 masques

La société flérienne Henri Bal a fait don de 140 000 masques aux associations caritatives du territoire par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Flers.

Henri Bal, entreprise spécialisée dans la création d'emballages textiles, située à Flers, a sollicité la collectivité pour faire don de 140 000 masques en tissu.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Flers s'est donc rapproché des associations caritatives du territoire, à savoir le Secours Populaire, Solidarité Bocage, Les Restos du Cœur et la Croix Rouge pour leur proposer ces dons.

Une « chaîne de solidarité »

« 140 000 masques, ce n'est pas rien en ces temps d'épidémie », a souligné Bruno Asselot, adjoint au maire de Flers en charge



Les associations lors de la remise officielle des masques, au CCAS de Flers.

des Solidarités, ce mardi 11 janvier 2022, lors de la remise officielle.

D'autant que leur achat représente un budget non négligeable pour les familles les plus modestes.

« Une chaîne de solidarité existe sur notre territoire », s'est félicité l'élui qui a tenu à rappeler les dons importants des entreprises Lemoine et Roval aux associations ces derniers mois.

SAINT-MICHEL Les habitants participent à la rénovation



Le bilan de la concertation a été dressé à la maison d'activités Saint-Michel, à Flers.

Les avis des habitants sont essentiels pour définir les aménagements à venir dans le quartier Saint-Michel, à Flers. Un bilan a été dressé jeudi 25 novembre, à la maison d'activités Saint-Michel.

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Saint-Michel, à Flers, une phase de concertation avec les habitants s'est déroulée au printemps 2021 avec l'organisation de balades urbaines et d'ateliers pour que leurs avis et leurs observations soient pris en compte dans les aménagements à réaliser. Le bilan de ces travaux a été restitué jeudi 25 novembre, à la maison d'activités Saint-Michel.

Plusieurs sujets ont été évoqués, à commencer par la sécurité routière. « **Il faut apaiser la dimension routière du quartier** », a observé Hervé Sailliet, architecte-urbaniste de CUADD (Concertation en Urbanisme et en Architecture pour un Développement Durable). Les urbanistes vont travailler sur les traversées des piétons, le revêtement du sol, voire la création de pistes cyclables... « **Je ne veux plus d'une route de Ger mais d'une rue du Mont-Saint-Michel** », a insisté Yves Goasdoué, maire de Flers et président de Flers Agglo.

Une nouvelle concertation au printemps 2022

Durant la concertation, il a été également question de stationnement et notamment aux abords des commerces, pour que les

places de parking des résidents soient distinctes de celles des clients. Une réflexion s'est, de même, engagée sur l'espace qui comprend le dojo et le cirque Tempo « **qui restera dans le quartier** », a annoncé Laurent Jumeline, vice-président de Flers Agglo en charge de la Cohésion sociale. L'idée a été émise qu'un terrain multisport puisse être construit sur ce secteur. De même, la plaine ludique pourrait accueillir des jeux pour enfants ou des tables de pique-nique pour les familles. Les cheminements seront revus et des haies supprimées tout en donnant un côté champêtre à cet espace. « **Nous avons bien compris votre envie de casser l'urbanisme des années 70** ».

Côté commerces, le souhait est d'aménager une place animée et végétalisée. Un kiosque pourrait être aménagé pour accueillir des événements. Le centre commercial et ses abords seront rénovés. « **Vos remarques ont été prises en compte**, a souligné Gaëtan Alary, géographe-urbaniste de La Fabrique Urbaine. **Elles se traduisent dans les documents de « programmation des espaces publics » qui sont donnés aux architectes** ».

Une nouvelle concertation sera menée au printemps 2022 sur le secteur 2 du projet qui concerne la Béguinière, le quartier des Hommes Célèbres et la rue Roland-Garros.



D'infos :

permanences les premiers et troisièmes mercredis du mois, le matin, à la Maison d'activités Saint-Michel, 25, rue du Mont-Saint-Michel.

➤ En bref !

Flers commémore l'Armistice



Le 103^e anniversaire de l'Armistice a été commémoré, à Flers, jeudi 11 novembre, au carré militaire du cimetière Saint-Jean puis au monument aux morts, square Delaunay, en présence notamment de Lori Helloco, premier adjoint au maire de Flers, représentant Yves Goasdoué, maire de Flers, Christine Royer, sous-préfète d'Argentan, Jean-Pierre Hurel, maire-adjoint délégué aux Sports et aux Cérémonies patriotiques, les anciens combattants et les autorités civiles et militaires.

Les sapeurs-pompiers fêtent la Sainte-Barbe



Les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Flers ont fêté leur patronne, Sainte-Barbe, samedi 27 novembre, sur la place Saint-Germain. Cette cérémonie était l'occasion de rendre hommage aux sapeurs-pompiers morts en service, de remettre les décorations et de saluer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Une gerbe a été déposée devant la stèle dédiée aux soldats du feu morts en service.

Yves Goasdoué invité à l'Infrep



L'Infrep, l'Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente, situé rue Jacques-Durrmeyer, à Flers, propose des formations linguistiques en français aux migrants pour l'obtention de leur titre de séjour. Yves Goasdoué, maire de Flers, a été invité à échanger sur les institutions françaises avec un groupe de 12 personnes, originaires d'Afghanistan, de Syrie, d'Inde ou de Thaïlande, vendredi 10 décembre.

➤ Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Le budget 2022 de la ville de Flers vient d'être voté à l'unanimité moins une abstention. Cela signifie, si les votes ont un sens, que ce budget est bon. Il s'effectue pour la douzième année consécutive sans augmentation des taux d'imposition et tout en conservant un très haut niveau d'investissement, il poursuit le désendettement de la ville.

Nous y avons collectivement approuvé de grands projets qui vont changer la face de la ville. Domitys, société spécialisée dans le logement pour Seniors, devrait construire 110 logements sur le bas de l'ex champ de foire. À la fin de l'année, nous devrions avoir dépollué et rasé l'ancien Mr. Bricolage de sorte à ce qu'un complexe cinématographique accessible, moderne et accueillant de 800 fauteuils puisse voir le jour en centre-ville en remplacement de l'équipement devenu vieillissant rue Abbé-Lecornu, enfin l'enquête publique permettant de conserver les établissements Leclerc en centre-ville en les transférant sur l'ancienne zone de la Blanchardièrre est lancée. Les premiers travaux auront lieu dès cette année.

J'ajoute que les sportifs vont être contents car ils vont pouvoir bénéficier d'une modernisation du stade du Hazé, en l'espèce la création d'un terrain de foot synthétique.

Bien entendu, ces projets sont complexes. Bien entendu, ils apportent des modifications d'usage qui retiendront toute notre attention. Tous les projets ambitieux soulèvent de multiples questions, elles sont légitimes et nous y répondrons.

Dans une position proche du dédoublement de personnalité l'opposition rejette nos projets après les avoir tous votés. C'est leur responsabilité. La nôtre est d'avancer pour que Flers continue à gagner en attractivité.

L'opposition s'exprime

Le groupe Fiers de Flers :

Si le budget 2022 est conforme à ce qui nous a été présenté au débat d'orientation budgétaire, nous devrions l'approuver. Pourquoi ?

Une opposition responsable ne s'oppose jamais sans raison et tient compte des circonstances. Si nous souhaitons toujours une baisse de la fiscalité, les taux d'imposition ne devraient pas augmenter. Rappelons, avec malice, que c'est ainsi depuis qu'une opposition existe à nouveau... En ces temps d'inflation, prenons-le comme un progrès.

Cependant, le « quoi qu'il en coûte » du covid et l'ambiance électorale des présidentielles ne doivent pas faire oublier les questions locales qui nous importent plus.

En ville, face aux commerces en difficulté et aux boutiques toujours fermées, la rénovation urbaine n'est qu'un petit pas. Un projet de deuxième cinéma mènera à la fermeture du Viking actuel : gain nul ! Que savons-nous de l'impact sur la circulation et les commerces du déplacement de Leclerc d'un quartier à l'autre ?

Et quid de la sécurité pour les scolaires sur le Champ de foire. Quid du Château Duhazé abandonné, son avenir est-il le même que celui du lavoir du Château de Flers, la démolition ? Quid du quartier Saint-Michel ?

Être responsable, c'est aussi se méfier des satisfecit de la majorité qui tiennent parfois de la méthode Coué.

Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

En 2022, comme en 2021, les hausses de prix s'accumulent. Cela va du prix du timbre, des péages d'autoroute, des mutuelles, à l'instauration d'un tarif aux Urgences qui obligera, si on n'est pas hospitalisé, à déboursier sur le champ 19,61 euros. Et le gaz va augmenter en février, après une hausse de 60 % en un an. Pour vivre correctement, il faut exiger que les salaires et les pensions soient indexés sur le coût réel de la vie, celui que l'on constate tous les jours en faisant nos courses.

Dans les hôpitaux, la désorganisation est pire qu'il y a deux ans. Et une fois de plus, le gouvernement fait peser toutes les contraintes, toutes les menaces, toutes les responsabilités sur la population : sur les non-vaccinés qui servent de boucs-émissaires, sur les parents qui doivent décider d'envoyer ou non leurs enfants à l'école, sur l'ensemble des travailleurs chargés d'appliquer des consignes contradictoires. C'est inadmissible.

Alors puisque les travailleurs doivent tout assumer, puisque ce sont eux qui font fonctionner la société, c'est à eux de la diriger.

ÉTAT CIVIL 753 bébés sont nés à Flers en 2021

Dans son bilan annuel, le service des Pièces officielles de la Ville de Flers a enregistré 753 naissances en 2021, un chiffre stable par rapport à 2020.

753 bébés sont nés à Flers, en 2021, selon les chiffres du service des Pièces officielles de la Ville de Flers. C'est un peu moins qu'en 2020, année lors de laquelle 762 naissances ont été enregistrées.

Dans le détail, 384 étaient des garçons et 369, des filles. Sur l'ensemble des familles concernées par ces naissances, 121 sont domiciliées à Flers, 632, hors de Flers.

Les prénoms les plus donnés

Chez les garçons, le prénom le plus donné est

Raphaël, orthographié également Rafaël. Il a été attribué 10 fois. Suivent Nino, Gabin, Côme, Lucas, Timéo et Sacha. Pour les filles, Jade s'impose. Le prénom a été donné 9 fois devant Rose et Lilou.

En ce qui concerne les autres chiffres, 43 mariages ont été célébrés à Flers, en 2021, contre 19 en 2020 et 49 en 2019. 15 divorces ont été prononcés contre 30 l'année d'avant. 531 décès sont à déplorer. Parmi ces personnes, 176 habitaient à Flers.

Pour ce qui est des documents, le service des Pièces officielles a délivré 1 926 cartes nationales d'identité, en 2021, contre 1 702 en 2020, et 751 passeports, contre 575 l'année d'avant.

En 2021 également, 28 pactes civils de solidarité (PACS) ont été enregistrés (29 en 2020), 74 dissous et 4 modifiés.



Il y a eu 753 naissances, à Flers, en 2021

Enfin, le service des Pièces officielles a traité 17 537 demandes d'actes en 2021, contre 15 174 en 2020, et 20 782 communications téléphoniques contre 24 942 en 2020.

PRÉSIDENTIELLE Premier tour le dimanche 10 avril

Les élections présidentielle et législatives ont lieu au printemps 2022. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

En avril 2022, les Français éliront leur président ou leur présidente de la République. Le premier tour aura lieu le dimanche 10 avril, le second, le dimanche 24 avril. L'élection présidentielle sera suivie des élections législatives, pour élire les députés, les dimanches 12 et 19 juin. Pour pouvoir voter, il faut être majeur, au plus tard la veille du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vérifier votre situation auprès de votre mairie, notamment si vous avez déménagé dernièrement, même au sein de la commune.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au sixième vendredi précédant le premier tour de l'élection, soit jusqu'au 4 mars pour la présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les législatives. Toutefois, pour les personnes qui se trouvent dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement pour motif professionnel, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au dixième jour précédant le 1^{er} tour.

La procuration en cas d'absence

En cas d'absence le jour de l'élection, chacun peut



Les Français sont appelés aux urnes le dimanche 10 avril.

charger un autre électeur de voter à sa place. Pour cela, il faut établir une procuration au plus tôt. Il y a trois possibilités. On peut le faire en ligne avec le téléservice Ma procuration. Il faut ensuite se rendre physiquement avec une pièce d'identité dans un commissariat ou une gendarmerie. On peut aussi remplir le formulaire imprimable en ligne préalablement puis se déplacer dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal avec un justificatif d'identité ou remplir le formulaire directement sur place.

Chacun peut choisir librement l'électeur qui votera à sa place dans le bureau où il est inscrit. Le mandataire n'est plus obligé d'être inscrit sur les listes électorales de la même commune mais il devra toujours voter dans le bureau de vote où est inscrit le mandant. Attention, l'électeur désigné ne peut avoir plus d'une procuration établie en France !



D'infos :

www.demarches.interieur.gouv.fr
ou auprès de votre mairie
au 02 33 64 66 00

COMMERCES

Des ouvertures

• Micro-crèche II était une fois

La micro-crèche II était une fois a ouvert ses portes au 34, rue René-Prieur, dans la zone de la Crochère, à Flers, au début du mois de janvier. Elle accueille les tout-petits du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30.

Plus d'infos sur la page Facebook Micro crèche II était une fois

• Le Bistrot La Maison

Le Bistrot La Maison a ouvert à proximité du centre-ville de Flers. Ce couple de jeunes retraités accueille les clients dans sa propre maison trois soirs par semaine.

Plus d'infos sur la page Facebook Bistrot La Maison

• M. & D Mode

Une nouvelle friperie, M. & D Mode, s'est installée, en décembre, au 15, rue Richard-Lenoir en centre-ville de Flers. Le magasin propose des vêtements, de la maroquinerie et des accessoires pour les femmes.

Plus d'infos sur la page Facebook M & D Mode

• PFG

Une agence des Pompes funèbres générales (PFG) accueille le public au 21, rue du 6-Juin, à Flers.

Plus d'infos sur le site Internet www.pfg.fr

• Bébé 9

L'enseigne de puériculture Bébé 9, située zone des Grands Champs, à Flers, a été reprise. Elle a rouvert ses portes à la fin du mois de janvier.

Plus d'infos sur la page Facebook Bébé 9 Flers

